



République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

2017/  
Commune d'Aubergenville  
Conseil Municipal du 07/09/2017 – Délibération A1 - N°17-071  
5-1 Election exécutif

**AN 2017**  
**17-071**

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille DIX SEPT, le 7 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.**

### **Présents :**

Mme Sophie PRIMAS, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, M. Edward DANGELOT, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Marc TAZDAIT,

### **Absents ayant donné procuration :**

M. Dominique BELHOMME, procuration à Mme Sophie PRIMAS  
Mme Fabienne PAULIN, procuration à Mme Sylvia PADIOU  
Mme Marie-Christine LOZACH, procuration à M. Gilles LECOLE  
M. Joël DANIEL, procuration à M. Thierry MONTANGERAND  
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
M. Sébastien GUERIN, procuration à Mme Claudine ARNOUD  
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT  
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Bernard GRIGY  
Mme Isabelle CHALMANDRIER, procuration à Mme Denise AMBLARD  
M. Frédéric GROSBOILLOT, procuration à M. Didier JAHIER

### **Absents excusés :**

M. Mohamed ZERKOUN, M. Philippe GOMMARD,

### **Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

#### **DATE DE LA CONVOCATION :**

01/09/2017

#### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice 33

Présents 21

Votants 31

#### **DATE D'AFFICHAGE :**

01/09/2017

**OBJET : DÉMISSION D'UN ADJOINT AU MAIRE - MODIFICATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-1 et suivants, L2122-14 et suivants,

REÇU EN PREFECTURE

le 12/09/2017

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20170907-DEL17\_071-DE

Vu les délibérations du Conseil Municipal n°14-015 et n°16-001 des 30 mars 2014 et 27 janvier 2016 portant fixation du nombre d'Adjoints à neuf,

Vu la lettre du Préfet portant acceptation de la démission de M. Dominique BELHOMME, 1<sup>er</sup> Adjoint au maire, à la date du 29 août 2017,

Considérant la demande de démission pour convenances personnelles de M. Dominique BELHOMME, de son mandat d'Adjoint au maire et son souhait de conserver son mandat de conseiller municipal,

Considérant le caractère définitif et irrévocable de la démission de M. BELHOMME à la date de son acceptation par le Préfet, et la caducité induite de son arrêté de délégation de fonctions "Travaux - Prévention - Sécurité",

Considérant que lesdites fonctions reviennent ainsi de plein droit au Maire,

Considérant que le Maire est tenu, pour donner suite à cette démission, de convoquer le Conseil Municipal dans la quinzaine suivant l'acceptation,

Considérant qu'il est proposé au Conseil Municipal, dans l'attente d'une réorganisation ultérieure, de réduire le nombre de poste d'Adjoints au maire de 9 à 8,

*Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (31 voix),**

- **ARTICLE 1 : PREND ACTE de la démission** de M. Dominique BELHOMME dans ses fonctions de premier Adjoint au maire, et de son souhait de conserver son poste de Conseiller municipal,
- **ARTICLE 2 : DECIDE la suppression** du poste d'Adjoint au maire laissé vacant suite à la démission de M. BELHOMME,
- **ARTICLE 3 : FIXE à huit** le nombre d'Adjoints au maire,
- **ARTICLE 4 : PRECISE** que les Adjoints en place prennent rang dans l'ordre du tableau en remontant tous d'un rang, comme suit :
  - Virginie MEUNIER, 1<sup>er</sup> Adjoint - Communication - Développement Numérique - Informatique
  - Thierry MONTANGERAND, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Enfance - Jeunesse - Politique et action sociales
  - Sylvia PADIOU, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Transport -Affaires Générales - Qualité des services publics
  - Philippe LEYMARIE, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Finances - Urbanisme
  - Fabienne PAULIN, 5<sup>ème</sup> Adjoint - Culture - Environnement


- Armand MACHADO, 6<sup>ème</sup> Adjoint - Animation - Jumelage - Fêtes et Cérémonies
- Claudine ARNOUD, 7<sup>ème</sup> Adjoint - Affaires Scolaires
- Bernard GRIGY, 8<sup>ème</sup> Adjoint - Sports - Associations sportives et Maison de Voisinage.

AUBERGENVILLE (Yvelines)  
Certifié exécutoire le présent acte transmis à  
M. le Sous-préfet le 12/09/2017  
Et publié le 13/09/2017

  
Sophie PRIMAS,  
Maire d'Aubergenville,  
Sénateur des Yvelines.



*Fait et délibéré en séance  
Les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre*

  
Sophie PRIMAS,  
Maire d'Aubergenville,  
Sénateur des Yvelines.



REÇU EN PREFECTURE

le 12/09/2017

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20170907-DEL17\_071-DE